



AVRIL 2010

## Introduction

Une fin de saison riche en événements.

Le 9 mars dernier se tenaient les élections des membres du comité exécutif ainsi que des responsables des comités pour l'année 2010-2011, débutant le 1er mai prochain. Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux venus et remercier chaleureusement tous les membres de l'équipe de direction 2009-2010 qui ont donné si généreusement de leur temps au cours de cette période.

Pour clôturer l'année 2009-2010, en plus des rencontres habituelles des sous-comités, nous avons un programme de formation exceptionnel à vous offrir. En effet, le 27 avril, nous profiterons de l'événement Legal IT pour vous offrir une formation de HEC Montréal portant sur la gestion du changement. Vous aurez également l'occasion au cours de cette journée de rencontrer les exposants et d'assister aux séminaires offerts par Legal IT.

Le conférencier pour notre dernier dîner conférence qui aura lieu le 18 mai sera nul autre que Pierre Lavoie, triathlète québécois, trois fois champion de l'Ironman d'Hawaï. Tous les fournisseurs, membres et gestionnaires seront invités à cette occasion.

Nous espérons vous voir en grand nombre à ces deux derniers événements ainsi qu'à la conférence annuelle qui se tiendra à Boston du 3 au 6 mai prochain.

Pierre Pinard  
Président ALA Québec

## Réunions du mois

Comité exécutif  
7 avril 2010, 12 h à 14 h  
Blake Cassels & Graydon  
Pierre Pinard, 514-878-8897

Comité des ressources humaines  
20 avril 2010, 8 h 30 à 10 h  
Fraser Milner  
Carole Giroux, 514 393-7616

Comité des petits et moyens bureaux  
20 avril 2010, 12 h à 14 h  
Smart & Biggar  
Manon Désy, 514-954-3533

Comité des services internes  
22 avril 2010, 12 h à 14 h  
Blake Cassels & Graydon  
Roch Bénard, 514-982-4023

## Activités locales

### FORMATION LEGAL IT

Sujet : *Dans la turbulence du changement : interprétez les réactions et agissez judicieusement*  
Endroit : Centre Mont-Royal  
27 avril, 9 h à 12 h  
Contact : Pierre Pinard, 514-878-8897

## Courrier du lecteur

### Les réseaux sociaux

La progression d'Internet a considérablement changé la façon avec laquelle nous communiquons entre nous et partageons l'information. Internet est devenue une plateforme privilégiée par plusieurs pour s'exprimer, collaborer, apprendre ou encore vendre ses services. Ainsi, on a vu arriver plusieurs nouvelles formes de communication et d'interaction, comme les sites web personnels, les forums en ligne, les blogues, les réseaux sociaux, pour ne nommer que ceux-là.

Comme gestionnaire, nous nous devons de reconnaître que la décision d'utiliser et de participer à l'un ou l'autre de ces outils demeure le choix de chaque individu. Reconnaissons que cette participation peut comporter des avantages pour l'individu et aussi pour le cabinet. En même temps, il y a évidemment des risques et on doit s'attendre

à ce que ceux qui adhèrent aux media sociaux du genre LinkedIn ou Facebook, pour ne nommer que ceux-là, le fassent tout en exerçant du jugement et en respectant la confidentialité de l'information liée à leur emploi. C'est une question de gros bon sens.

Il devient toutefois évident que chaque cabinet doit alors se doter d'une politique claire à cet égard afin de donner des orientations précises quant à ce qui est attendu et à ce qui est requis de ses membres dans le contexte du recours à ces réseaux sociaux. Qu'on y participe sur une base personnelle ou en tant que professionnel, il doit obligatoirement y avoir des règles à respecter.

En général, on doit comprendre que ce qu'un employé affiche ou publie sur de tels réseaux a une incidence sur son cabinet. Si cela est fait dans un contexte professionnel, c'est une chose. Mais si l'individu s'affiche sur ce réseau pour des motifs personnels, même si son identité est plus difficile à établir, on devrait encourager l'individu à toujours se présenter de manière consistante avec la perception qu'il souhaiterait donner à ses collègues, ses associés, ses clients. Toute l'information affichée sur les réseaux sociaux, qu'il s'agisse de photos, de commentaires, d'opinions, d'articles ou d'anecdotes, se doit de respecter les valeurs du cabinet. Et gardons toujours en mémoire que les opinions exprimées sur ce type de réseau peuvent être comprises comme le reflet de ce que le cabinet pense.

La prudence est de mise plus que jamais. Dans ce cas-ci, ça commence par l'élaboration d'une politique claire, ferme et efficace à l'égard de l'utilisation des réseaux sociaux

Roch Bénard.

## Activités internationales

CONFÉRENCE ANNUELLE ALA

Endroit : Boston

3 au 6 mai 2010, 9 h à 17 h

Contact : Pierre Pinard, 514-878-8897

## Formation

L'ALA Québec organise une session de formation le 27 avril prochain, en avant-midi, au Centre Mont-Royal. Madame Céline Bareil, professeure agrégée à HEC Montréal, sera l'animatrice d'un séminaire intitulé « Dans la turbulence du changement: interprétez les réactions et agissez judicieusement ». Comme participant, vous apprendrez à diagnostiquer les préoccupations que traversent

vos employés lors d'un changement et comment intervenir adéquatement et de façon adaptée à leurs besoins. Le livre Gérer le volet humain du changement, rédigé par l'animatrice de ce séminaire, sera offert gracieusement aux participants.

Au cours de cette même journée, nos membres pourront aussi participer, sans frais additionnels, à certaines activités de la Conférence Legal IT qui en est à sa quatrième édition cette année et qui est tenue au même endroit.

Ainsi, à compter de 13 h 30, Todd Corham, directeur des systèmes d'information au sein du cabinet Lowenstein Sandler au New Jersey, présentera les faits saillants du sondage annuel de l'ILTA (International Legal Technology Association) en matière de technologies. Nous poursuivrons en fin d'après-midi avec un représentant de la division numérique d'Iron Mountain qui animera une séance sur les services d'entiercement de technologies.

Votre inscription (85\$ Membres ALA; 95\$ Non-membres et invités) inclut le petit-déjeuner, le lunch, le cocktail de fin de journée et l'accès aux kiosques des exposants de la Conférence Legal IT.

Pour de plus amples renseignements sur cette activité ou pour vous inscrire, vous êtes priés de communiquer avec Roch Bénard, (roch.benard@blakes.com).

Roch Bénard

## Inscription

Pour vous inscrire ou pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez contacter la personne responsable de l'activité. Pour les activités internationales ou les conférences téléphoniques, veuillez consulter directement le site de l'ALA International au [www.alanet.org](http://www.alanet.org)

## Comment nous joindre

**ALA Québec**

Case postale 433

Succursale B

Montréal (Qc) H3B 3J7

Courriel : [information@alaquebec.org](mailto:information@alaquebec.org)

Site Internet : <http://www.alaquebec.org>

